



COMMUNE DE VALENCE-EN BRIE
COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 28 AVRIL 2014 A 19h00

L'an deux mille quatorze le vingt huit avril à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de VALENCE-EN-BRIE dûment convoqué s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de M. Serge VAUCOULEUR, Maire.

Etaient présents :

M. Bastoi AMANI, M. Gilles BRUNEAU, Mme Elodie GARCIA, Mme Chantal JACQUES, M. Daniel JACQUET, M. Stéphane LENOIR, M. Eric MOAL, Mme Corinne PASSERARD, M. Eric LUZU, M. Pierre RACINE, Mme Patricia REDON-JUMEAU, M. Marc TOUSSAINT, M. Serge VAUCOULEUR et M. José VIEIRA.

Etaient absents excusés :

Mme Timmy CHEDRI donnant pouvoir à M. Serge VAUCOULEUR

M. Bastoi AMANI est nommé secrétaire de séance.

1/- COMPTE RENDU

Le compte-rendu du conseil municipal du vendredi 03 avril 2014, est approuvé à l'unanimité.

2/- AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET EAU 2013

Le Conseil Municipal procède à l'affectation du résultat de l'exercice 2013 pour le service de l'eau Constatant que celui-ci présente un excédent de fonctionnement de 67 481,76 euros et un excédent d'investissements de 12 084,58 euros et des restes à réaliser en dépenses d'investissements de 58 616,91.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention décide d'affecter le résultat de l'exercice 2013 service de l'eau comme suit :

002 – Résultat de fonctionnement reporté : 20 949,43 euros en recettes de fonctionnements
1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé : 46 532,33 euros en recettes d'investissements
001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté : 12 084,58 euros en recettes d'investissements.

3/- AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET COMMUNAL 2013

Le Conseil Municipal procède à l'affectation du résultat de l'exercice 2013 pour le budget communal. Constatant que celui-ci présente un excédent de fonctionnement de 422 210,99 euros et un déficit d'investissements de 188 462,44 euros et des restes à réaliser en dépenses d'investissements de 57 587,10 euros,

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention décide d'affecter le résultat de l'exercice 2013 comme suit :

002 – Résultat de fonctionnement reporté : 176 161,45 euros en recettes de fonctionnements
1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé : 246 049,54 euros en recettes d'investissements

001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté : 188 462,44 euros en dépenses d'investissements.

3/- VOTE DES TAUX D'IMPOSITION- ANNEE 2014

M. Serge VAUCOULEUR, communique aux élus les taux d'imposition suivants et il propose de ne pas les augmenter.

Taxe d'habitation : 18,43	Taxe foncière (bâti) : 26,29
Taxe foncière (non bâti) : 76,79	CFE : 19,28

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention pour la conservation et l'application de ces taux d'imposition pour l'année 2014.

4/- VOTE DU BUDGET COMMUNE ET SERVICE DE L'EAU- ANNEE 2014

Après la présentation du budget de la commune, le conseil municipal après en voir délibéré adopte, à l'unanimité ce budget qui s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de.....euros et en dépenses et recettes d'investissement à la somme de.....euros.

5/- CREATION D'UN EMPLOI TEMPORAIRE A TEMPS NON COMPLET

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention pour la création d'un emploi temporaire à temps non complet à cinq heures par semaine.

6/- ELECTION DES MEMBRES DES COMMISSIONS POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEES ET CHATEAUX

Monsieur Serge VAUCOULEUR demande aux élus : qui souhaitent être élus titulaires ou suppléants dans les commissions de la communauté de commune Vallées et Châteaux ?

Les élus qui sont dans le tableau ci dessous se sont portés candidats :

COMMISSIONS	TITULAIRES	SUPLEANTS
Finances	Mme Chantal JACQUES,	M. Gilles BRUNEAU
Communication et O.M	Mme Timmy CHEDRI	M. José VIEIRA
Actions sociales	Mme Patricia REDON-JUMEAU	Mme Corinne PASSERARD
Mutualisation, Marchés, Service SAAD	M. Pierre RACINE	M. Eric LUZU
Assainissement et service technique	M. Serge VAUCOULEUR	Mme Timmy CHEDRI
Environnement, culture, tourisme, Patrimoine et développement Local	M. Bastoi AMANI	M. Marc TOUSSAINT
Commission Appel d'Offres	M. José VIEIRA, M. Eric LUZU M. Pierre RACINE	M. Eric MOAL Mme Patricia REDON-JUMEAU, M. Marc TOUSSAINT
Délégués au syndicat	M. Daniel JACQUET	M. Marc TOUSSAINT

du S.M.E.P.A.B.C		
Commission Impôts	M. Serge VAUCOULEUR Mme Chantal JACQUES M. Pierre RACINE	Mme Corinne PASSERARD M. Eric LUZU M. Eric MOAL
Délégués à la Communauté de Communes	M. Serge VAUCOULEUR Mme Timmy CHEDRI	

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention. Donc les personnes qui sont dans le tableau au dessus sont élues à l'unanimité comme membres devant siéger à ces diverses commissions de la communauté de communes Vallées et Châteaux.

7/- INFRASTRUCTURE DE CHARGE POUR VEHICULE ELECTRIQUE

Monsieur Serge VAUCOULEUR nous lit un courrier du Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne (SDESM) qui accompagne le développement du véhicule électrique en Seine et Marne a décidé de mailler le département par 150 à 200 bornes de recharge pour véhicule électrique. Le partenariat proposé consiste en une participation financière de notre commune de 1000 euros, le SDESM prenant à sa charge le solde de l'installation estimé à 10 000 euros ainsi que l'ensemble des frais d'exploitation et de supervision incluant l'abonnement électrique, les consommations, la maintenance et l'entretien de l'installation.

Après les échanges et questions sur ce sujet, le conseil municipal après en voir délibéré adopte, à l'unanimité ce projet de s'associer au SDESM pour ce projet d'installation d'infrastructure de charge pour véhicule électrique à Valence en Brie.

8/- AQUI'BRIE : APPEL A COTISATION « ANIMATION COLLECTIVE » 2014

Monsieur Serge VAUCOULEUR nous donne connaissance du courrier d'AQUI'BRIE qui propose des rencontres collectives qui permettent de bénéficier du retour d'expérience d'autres collectivités, de la démonstration de techniques alternatives aux phytosanitaires ou de l'avancement d'expérimentation développées avec des communes volontaires. L'adhésion de 10 euros à « l'animation collective » donne accès gratuitement à toutes les animations et à la réception de supports d'informations spécifiques.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention pour payer les 10 euros de cotisation correspondant à l'adhésion à AQUI'BRIE.

9/- QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur Serge VAUCOULEUR nous informe(heureux....cela fonctionne dans la commune...néanmoins il reste beaucoup de choses à réaliser. Résiliation du contrat pour le ménage à partir du 1 juillet 2014. Il envisage de réaliser un contrat avenir....c'est financer à 95% et il souligne qu'il souhaiterait embaucher une personne de Valence en Brie pour ce contrat avenir.
- M. Pierre RACINE nous fait part qu'il y a un appartement type F5 de 135 m2, à la perception du châtelet en Brie et que le prix pour la location est de 800 euros par mois.
- M. José VIEIRA a demandé un devis pour reboucher les trous et la société qui a réalisé les travaux dans la rue Charles CROS va revenir pour terminer correctement le travail. Deux autres devis vont arriver.

- M. Bastoi AMANI a fait un bilan de la réunion avec les associations et a communiqué les dates suivantes : mardi 13 mai et 9 septembre réunions avec les associations, et samedi 13 septembre, forum des associations au foyer Anne Marie REDON.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h40

Le Maire

Le Secrétaire

M. Serge VAUCOULEUR

M. Bastoi AMANI